

Groupes de niveau : Tout va bien, ne criez pas avant d'avoir mal

En Comité social d'administration spécial départemental de Seine-Saint-Denis, la DSDEN 93 nous a vu venir : les organisations syndicales étaient très (très) remontées après les annonces absurdes du gouvernement à l'instance qui parle des dotations horaires et des postes. Naïvement, nous avons tenté d'expliquer que cette réforme catastrophique tombait sur la tête des services scolaires départementaux, contraints et forcés de l'appliquer sans les moyens qui vont avec au prix, forcément, de nombreux dispositifs de soutien, de projets, de dédoublement taillés sur mesure par les équipes enseignantes et éducatives dans chaque établissement.

Mais il n'en est rien : tout va bien nous dit-on. Le département reçoit 60 équivalents temps-plein, un record ! Quelle joie, alors que nous en demandons 5000. De toute façon le département serait en baisse démographique. Toutes nos remontés d'établissements indiquent pourtant que les effectifs sont sous-évalués. La CGT restera vigilante lors des prochaines instances. Il n'est plus possible de se retrouver avec des classes à 27, seuil censé être maximal pour le département, mais qui peut atteindre 28 pour certains niveaux. Si les ULIS sont enfin comptés dans ce calcul d'élèves par division, réclamation de longue date des syndicats dont nous nous réjouissons de la mise en œuvre, ce n'est toujours pas le cas des UPE2A.

Il y a un « accompagnement financier » de 75% d'après la DSDEN de ces groupes de niveaux. Donc il n'est pas entendable pour l'institution de dire « qu'il n'y a plus de marge ». Notre analyse serait trop rapide, réductrice. Il nous semble avoir pourtant parlé de marges rognées, affaiblies malgré des manques déjà existants. Or il faudra tout de même, quand bien même ce serait limité à 12% de la marge de 6^e et 5^e selon la « méthodologie », perdre des heures de marge. Ce n'est toujours pas acceptable. Par ailleurs nous ne comprenons pas l'affirmation que ce financement se fait à 75% des heures nécessaires : nos calculs nous font plutôt analyser un abondement de $\frac{2}{3}$ des heures.

En particulier, un dispositif qui prenait dans la marge n'est plus financé dans la DHG : celui des modules classes-relais, très précieux lorsqu'il fonctionne bien pour nos élèves en situation de décrochage. La réponse, aussi peu surprenante qu'insupportable : si on tient tant à la réussite de nos élèves, nous le ferons perdurer en signant le pacte ! Ce chantage serait risible s'il n'était pas aussi cynique, l'institution connaissant très bien les implications délétères de ce mode de rémunération antisocial.

Nous sommes en colère d'obtenir enfin quelques moyens et heures en plus, mais de devoir les gâcher dans ces groupes de niveaux iniques, idiots, inutiles. On nous assure par ailleurs être en accord avec l'analyse syndicale : des élèves qui resteraient toute l'année dans des groupes faibles seraient stigmatisés. Il est donc hors de question d'après la DSDEN qu'un élève reste toute l'année dans le groupe à besoin. Nous attendons de voir... Et cela signifie-t-il que dans les groupes de meilleur niveau, on passe au cours de l'année dans le groupe faible ? Cela nous paraît confus et problématique.

A la question des conditions de travail très détériorées (emplois du temps impossibles, pression à cause des évaluations nationales, aucune heure pour se concerter et créer des progressions communes...) ; des nombreux cas où la fameuse méthodologie ne va pas fonctionner ; des aberrations comme des REP+ à 20 élèves par division qui, pour faire des groupes à 17, vont devoir faire des groupes à 23, des possibles groupes à 30 pour sauvegarder des dispositifs... Une seule réponse : l'autonomie des établissements. Toutes ces possibilités ne sont pas de la responsabilité de la DSDEN, mais imputent à chaque établissement (et son chef). Une dégradation de plus de notre travail qui ne va finalement être la faute de personne.

En conclusion, oui nous crions, oui nous avons mal. Nous avons raison de crier avant que cette réforme ne soit appliquée. Nous exigeons sa suppression. Comme ce gouvernement est incapable, il n'y a pas encore de décret : jetons cette invention à la poubelle avant qu'elle ne se concrétise.

La répartition des moyens par la DSDEN est claire : « Ce n'est pas à celui qui réclame qu'on donne ; ce qui nous importe c'est l'équité ». Et bien nous réclamons de l'équité pour notre département sous-doté. 60 ETP ce n'est vraiment, mais vraiment pas assez. Nous voulons une éducation digne pour nos élèves, il faut embaucher dans tous les métiers de l'éducation nationale pour notre département.